

<https://enseignants.se-unsa.org/Mutations-intra-c-est-parti>



Enseignants de l'Unsa

Mutations intra : c'est parti !

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : vendredi 18 mars 2016

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le mouvement intra commence avec la formulation des vœux courant mars. Il se termine en juin par les résultats des affectations.

La participation à l'intra est obligatoire pour les stagiaires, pour les entrants de l'inter et pour les collègues qui doivent être réaffectés dans l'académie (mesure de carte scolaire par exemple). C'est également par le mouvement intra que passent ceux qui souhaitent changer de poste à l'intérieur de l'académie.

Ce mouvement est complexe car il est possible de demander des établissements précis, des communes, des départements, des zones de remplacement etc. Selon les vœux, les bonifications peuvent varier. Il y a des erreurs à éviter. Le SE-Unsa est à votre disposition pour vous aider à formuler vos vœux et à définir la meilleure stratégie possible.

Le mouvement intra est régi par des règles propres à chaque académie. Pour cette raison chaque section académique du SE-Unsa réalise un guide spécifique. N'hésitez pas à nous solliciter.

Retrouvez les coordonnées des sections académiques du SE-Unsa :

<https://enseignants.se-unsa.org/Nos-sections-departementales-et-academiques>